

## ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DAUPHINOISE

Cher(e)s licencié (e)s, cher(e)s collègues

Le bail du Comité Directeur se termine. Il se termine au terme d'une saison chaotique. Epreuves annulées. Puis assemblée générale reportée mois par mois pour en arriver à ce mois de février où la situation est figée par la FFSA : Les assemblées générales électorales doivent être faites avant fin mars soit en présentielles soit par vote électronique. Nous avons déjà fait l'assemblée générale annuelle par mail. Vous avez reçu les différents comptes rendus.

A ce jour la situation sanitaire est loin d'être claire, il peut se passer tellement de choses d'ici fin mars qu'il serait imprudent de prévoir l'assemblée générale électorale en présentiel. Cette assemblée générale électorale aura donc lieu à distance par vote électronique

Vous trouverez ci-joint la procédure à suivre pour cette assemblée générale électorale où comme il se doit le bureau du Comité Directeur est démissionnaire. Les 15 membres étant renouvelables.

A cette occasion, je remercie tous les membres du comité directeur sortant pour le travail accompli au cours de ces 4 dernières années. Dernières années qui ont vu quelques modifications en profondeur de notre façon de faire : Demande de licences en ligne... Dépôt des dossiers d'épreuves en ligne sur le site de la préfecture, engagement pour les épreuves en ligne... Après quelques accrocs, ces nouvelles procédures ont été « digérées » même s'il reste quelques améliorations à apporter. A ce sujet je remercierai le secrétariat de l'ASA assumé par Robert Guieu entre autres, car ce n'a pas toujours été simple, ainsi qu'Olivier Cappelletti pour les finances. Je ne terminerai pas ce mandat sans remercier tous les membres du Comité Directeur sortant qui ont œuvrés pour le bien de l'ASA DAUPHINOISE : Responsables des commissaires, responsables des officiels, responsable du matériel, les commissaires et officiels sans oublier bien sûr tous les pilotes qui ont porté les couleurs de l'ASA DAUPHINOISE dans les différentes disciplines malgré le peu de courses qui ont eu lieu.. Ce manque d'épreuves ne nous a pas permis de faire un classement des différents challenges et de faire une remise des prix comme les années précédentes. J'espère que l'on retrouvera ce moment convivial en cette fin de saison 2021. Ces différentes annulations me permettent de remercier et féliciter les différents organisateurs techniques pour leur ténacité, contraints de 'monter' leurs dossiers pour la préfecture (3 mois avant l'épreuve) comme si de rien était au cas où la situation s'améliorerait. Hélas la plupart d'entre eux ont vu leur épreuve interdite. Seul le RALLYE DU TRIEVES est « passé entre les coups » et de ce fait a eut un magnifique succès. Félicitations à Olivier CHAPUIS et toute l'équipe du CORAT. Le comité directeur sortant a lancé la saison avec le dépôt du dossier du RALLYE DU BALCON DU VERCORS le 2 janvier, l'épreuve étant programmé les 2 et 3 avril.

Concernant les membres du comité directeur sortant une grosse majorité sera de nouveau candidat mais la liste des candidatures n'est pas close et si vous avez du temps à consacrer au fonctionnement de l'ASA et la volonté de participer activement à son fonctionnement vous serez les bienvenus ! Car il ne faut pas perdre de vue que l'objectif est de poursuivre l'évolution de l'ASA, son modernisme, faire avancer des projets nouveaux et défendre nos épreuves.

**ATTENTION** pour être candidat il faut être licencié depuis au moins 6 mois à la FFSA et à jour de sa **cotisation 2021** à l'ASA et faire acte de candidature **avant le 27 février**.

Je remercierai ceux qui ont décidé de mettre un terme à leur fonction, soit pour raisons de santé, raisons professionnelles ou raisons personnelles ...je leur dis : à bientôt tout de même sur nos épreuves.

### RAPPELS

- **Pour voter il faut être titulaire de la licence 2021.**
- **Pour les ayants droit à la licence gratuite (encadrants ou participants ayant pris leur licence 2020 et n'ayant participé à aucune épreuve) le délai pour prendre la licence 2021 est fixé au 31 mars.**

Le Président sortant, André ANNEQUIN

